



*Nous n'agissons
que grâce à votre générosité !*

MERCI POUR VOTRE DON
VOUS POUVEZ GLISSER CE BULLETIN AVEC
VOTRE CHÈQUE DANS UNE ENVELOPPE À
FENÊTRE OU RECOPIER L'ADRESSE SUR
UNE ENVELOPPE CLASSIQUE

Fonds de Dotation LGBT
32 rue des Pinauds
17100 SAINTES

Quelques exemples possibles

DONATION, ASSURANCE-VIE, LEGS

Quelques exemples possibles d'utilisation de donation, legs, clause bénéficiaire de contrat d'assurance vie, effectué au profit du Fonds de Dotation LGBT dans un cadre fiscal avantageux pour les particuliers ou les entreprises :

▶ **Donation de votre vivant d'un bien immobilier**, au profit du Fonds de Dotation LGBT, afin d'affecter celui-ci à la lutte contre l'homophobie par l'hébergement d'urgence de personnes LGBT rejetées par leur famille en raison de l'homophobie subie.

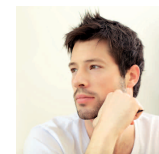
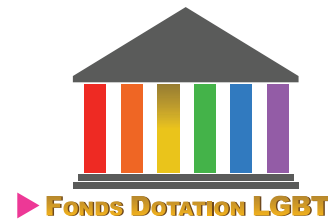
▶ **Donation d'un bien immobilier par legs testamentaire** au profit du Fonds de Dotation LGBT, afin que les revenus obtenus de celui-ci soient versés durablement et à vie auprès d'une association luttant contre les discriminations, pour les droits fondamentaux, l'aide aux victimes d'homophobie, l'aide directe aux malades du Sida, l'aide à la création d'un centre LGBT, etc...

▶ **Clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie** effectué au profit du Fonds de Dotation LGBT, afin de verser à vie les intérêts des sommes capitalisées au profit d'un centre LGBT, permettant d'offrir un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de lutter contre l'isolement des personnes LGBT, de participer au financement d'un emploi associatif d'une association LGBT, etc...

▶ **Abandon de loyer d'un local commercial** occupé ou non occupé, déductible fiscalement, mis gratuitement à disposition d'une association LGBT par convention de bail avec le Fonds de Dotation LGBT, permettant d'aider au fonctionnement de l'association par l'accès à un bien immobilier sans loyer mensuel versé.

▶ **Donation d'un portefeuille de valeurs mobilières**, au profit du Fonds de Dotation LGBT, permettant de verser à vie des intérêts pour financer des actions de sensibilisations, des conférences, des expositions sur l'homosexualité, les manifestations diverses luttant contre les discriminations, l'homophobie, le Sida, etc...

▶ **Cession de droits d'auteurs, recettes d'évènements organisés** dans l'optique de la lutte contre l'homophobie et la transphobie ou de la promotion des droits de l'Homme au profit du Fonds de Dotation LGBT.



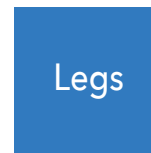
DONNER



FONDS DOTATION LGBT



Donation



Legs



LUTTER



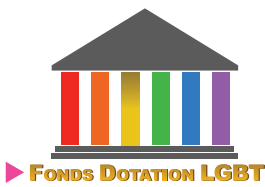
Assurance
vie



Fonds de Dotation LGBT
32, rue des Pinauds - 17100 SAINTES
Tél : 06 26 39 66 13

contact@fonds-dotation-lgbt.fr
www.fonds-dotation-lgbt.fr





FONDS DOTATION LGBT

Les moyens financiers des forces conservatrices, capables d'affréter gratuitement des trains, des bus, voire des vols spéciaux ont été considérables à l'occasion du PACS en 1999. Il en a été de même lors des débats sur l'accès au mariage civil pour tous en 2013. Par leur ampleur organisationnelle et professionnelle, ils ont surpris tous ceux et toutes celles qui ne veulent pas que les personnes LGBT soient considérées comme des citoyens et des citoyennes de seconde zone !

Ces moyens déployés constituent un tel déséquilibre que le temps est venu d'en tirer les leçons : **les forces progressistes en France doivent se doter durablement de moyens financiers pour défendre nos valeurs communes**, en vue de soutenir des actions pour la réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité et/ou expression de genre.



Le Fonds de Dotation LGBT

visé à soutenir et financer durablement en France

► **Les activités de défense des droits et de lutte contre les discriminations, en particulier contre l'homophobie**, et contre toutes les formes avouées ou non de discriminations, d'exclusions, d'injures, de violences et d'agressions.

► **Les activités liées aux combats pour le respect des droits et des libertés fondamentales.**

► **Les activités d'appui et de conseil aux personnes victimes de discriminations** ou dont les droits sont bafoués.

► **Les activités de lutte contre le Sida, les IST, hépatites** et tout comportement à risque, notamment les études, la prévention et la lutte contre les risques suicidaires et dépressifs des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transsexuelles (LGBT), en s'attachant en particulier à l'élaboration d'une politique de prévention en direction des jeunes LGBT.

Un cadre fiscal très avantageux

pour donner durablement au mouvement LGBT

► **Les versements faits au Fonds de Dotation LGBT** ouvrent droit au régime du mécénat.

► **Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'Impôt sur les sociétés** peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des versements, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

► **Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IR) égale à 66 %** du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable (article 200 du CGI).

► **Les dons et legs** consentis au profit du Fonds de Dotation LGBT sont totalement exonérés de droits de mutation à titre gratuit (article 795-14° du CGI).

► **Ce mécanisme de réduction s'applique** aux dons en numéraire mais également aux dons en nature (biens meubles, parts sociales...) et pour les entreprises, dans le cadre du mécénat de compétence (mise à disposition du personnel).

La confiance au Fonds de dotation LGBT

par un contrôle public renforcé

► **Chaque année, le Fonds de Dotation LGBT doit adresser un rapport d'activité** et un rapport comptable et financier complet à la préfecture de son siège social. Au vu de ces rapports, le préfet peut procéder à toutes les investigations utiles pour vérifier la gestion et la conformité de l'activité de l'association à ses statuts.

AGIR

En se donnant à l'avenir, la capacité à recevoir, comme nos opposants, des legs, donations, des sommes issues de clauses bénéficiaires d'assurance vie, etc..., au profit du Fonds de Dotation LGBT, c'est donner durablement des moyens financiers d'action aux associations LGBT !

DONNER

FORMULAIRE DE DON



Je désire effectuer un don au Fonds de Dotation LGBT qui fait l'objet d'une réduction d'impôt dans les conditions fixées chaque année par la loi de finances.

Alors n'hésitez pas !

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : Port. :

Date de naissance :/...../.....

E-mail :

Profession :

Je verse la somme de : €

Je règle par : chèque espèces autres

Date :/...../.....

Signature obligatoire :

DEMANDE D'INFOS



Je désire des renseignements complémentaires concernant le Fonds de Dotation LGBT pour une éventuelle donation ou legs.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : Port. :

E-mail :

Date :/...../.....

Signature obligatoire :

à renvoyer à :

Fonds de Dotation LGBT
32, rue des Pinauds - 17100 SAINTES

© Fonds Dotation LGBT : une marque déposée à l'INPI de Paris le 7 janvier 2014. Le Fonds de Dotation LGBT a été créé le 18 février 2014, déclaré à la préfecture de La Rochelle le 21 janvier 2014, publié au JO le 8 février 2014 sous le numéro 2009. ADHEOS, Centre LGBT, est membre fondateur.

(Tous ces renseignements sont strictement confidentiels. La loi n° 78/17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est le conseil d'administration de l'association. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.)